

L'ajustement sans les larmes

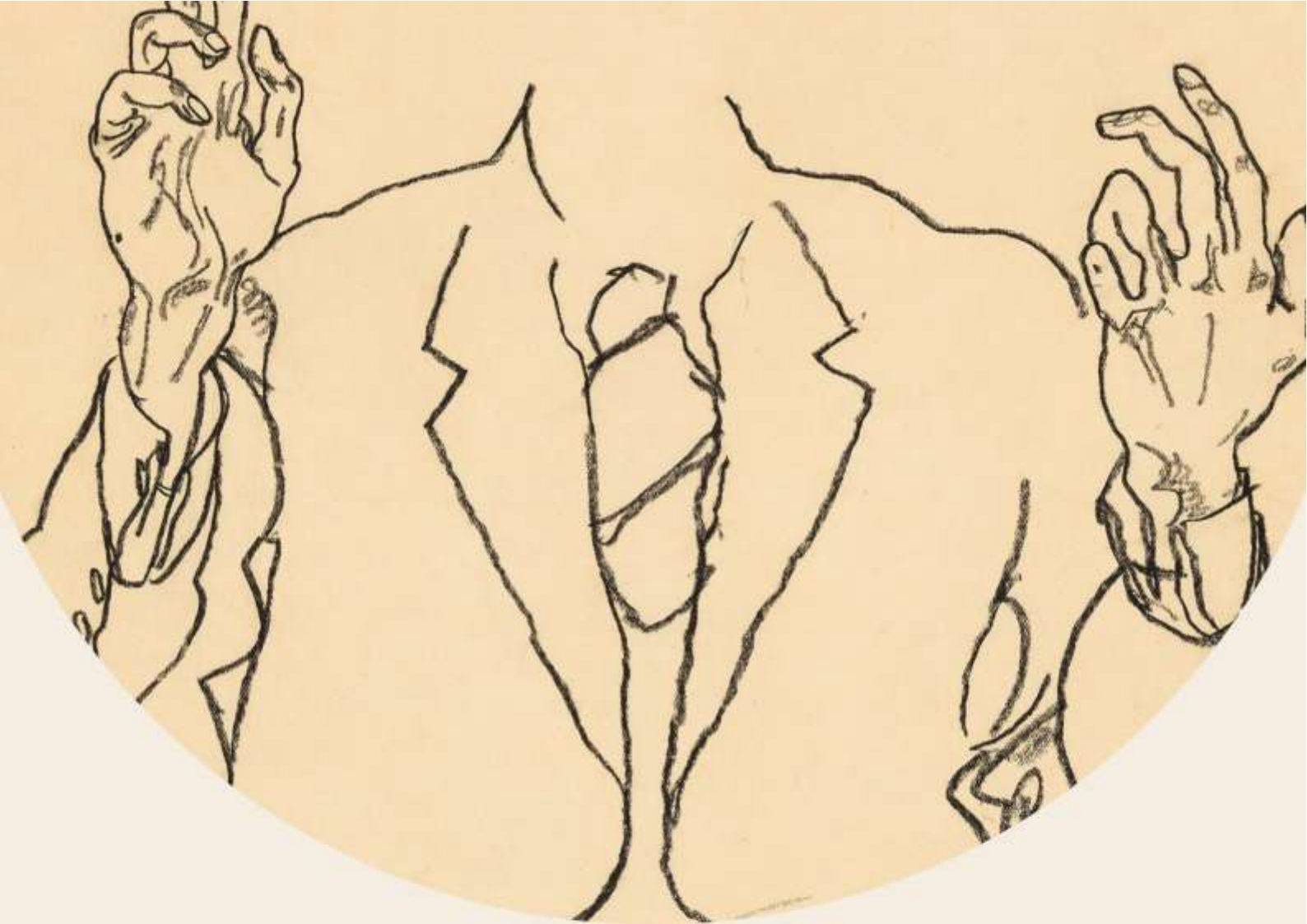
Rétablir l'équilibre budgétaire
sans sacrifier l'avenir

RAPPORT

JUIN 2026



INSTITUT
AVANT-GARDE



CHAPITRE 11

Synthèse budgétaire des mesures

—

Synthèse budgétaire des mesures

—

Synthèse :

Ce chapitre final rassemble les mesures identifiées dans l'ensemble du rapport et les articule autour de trois scénarios d'ajustement budgétaire d'ampleur inédite, visant à stabiliser puis réduire le ratio dette/PIB de la France. Le premier scénario (S1) représente un effort de 157 milliards d'euros (près de 5,1 % du PIB), le deuxième (S2) de 137 milliards d'euros (4,5 % du PIB) et le troisième (S3) de 113 milliards d'euros (3,7 % du PIB). Les trois scénarios partagent les mêmes hypothèses en matière de dépenses mais se différencient par le niveau de mobilisation des recettes fiscales : 81 milliards d'euros pour le S1, 60 milliards d'euros pour le S2 et 37 milliards d'euros pour le S3. Le chapitre met néanmoins en évidence un noyau dur de mesures communes aux trois scénarios : la nominalisation des exonérations de cotisations sociales patronales, la rationalisation des dépenses fiscales et la suppression des dépenses brunes défavorables à l'environnement.

Les projections macroéconomiques, fondées sur le cadre méthodologique de la Commission européenne, révèlent des trajectoires de dette très contrastées. Dans le scénario S1, la dette se stabilise autour de

125 % du PIB en 2032 puis décroît. Dans S2, elle culmine vers 127 % du PIB en 2032 puis reflue modérément, vers 122 % en 2040. Dans S3, la consolidation s'avère insuffisante : S3 voit la dette progresser continûment jusqu'à une stabilisation autour de 128 % en 2040.

Au-delà du chiffrage, ce chapitre insiste sur le fait que ces mesures budgétaires ne peuvent produire leurs effets sans réformes de fond dans chaque domaine de politique publique. Le rapport assume ainsi un triple objectif qui structure l'ensemble des propositions : la soutenabilité budgétaire et le financement des investissements de long terme, la réduction des inégalités et protection des plus vulnérables, l'amélioration de l'efficacité de la dépense publique. Il conclut que les marges de manœuvre existent et que les leviers sont identifiables, mais que le redressement des finances publiques exige une volonté politique capable d'assumer un projet d'ensemble, certes exigeant sur le plan budgétaire, mais également ambitieux sur le plan des transformations structurelles. L'enjeu dépasse la seule arithmétique comptable : il engage un choix collectif sur la répartition de l'effort entre générations, territoires et niveaux de revenu.

1. Quel ajustement ?

1.1. De nombreuses façons d'ajuster

A travers les différents chapitres et thèmes abordés, ce rapport met en valeur de nombreuses mesures possibles pouvant participer au redressement des finances publiques. Du sujet des retraites (Chapitre 2) à celui des collectivités territoriales (Chapitre 10), en passant par celui des impôts touchant les ménages et de notre système de redistribution (Chapitre 5), ce sont plus d'une centaine de mesures, à la fois en dépenses et en recette, qui sont présentées dans ce rapport.

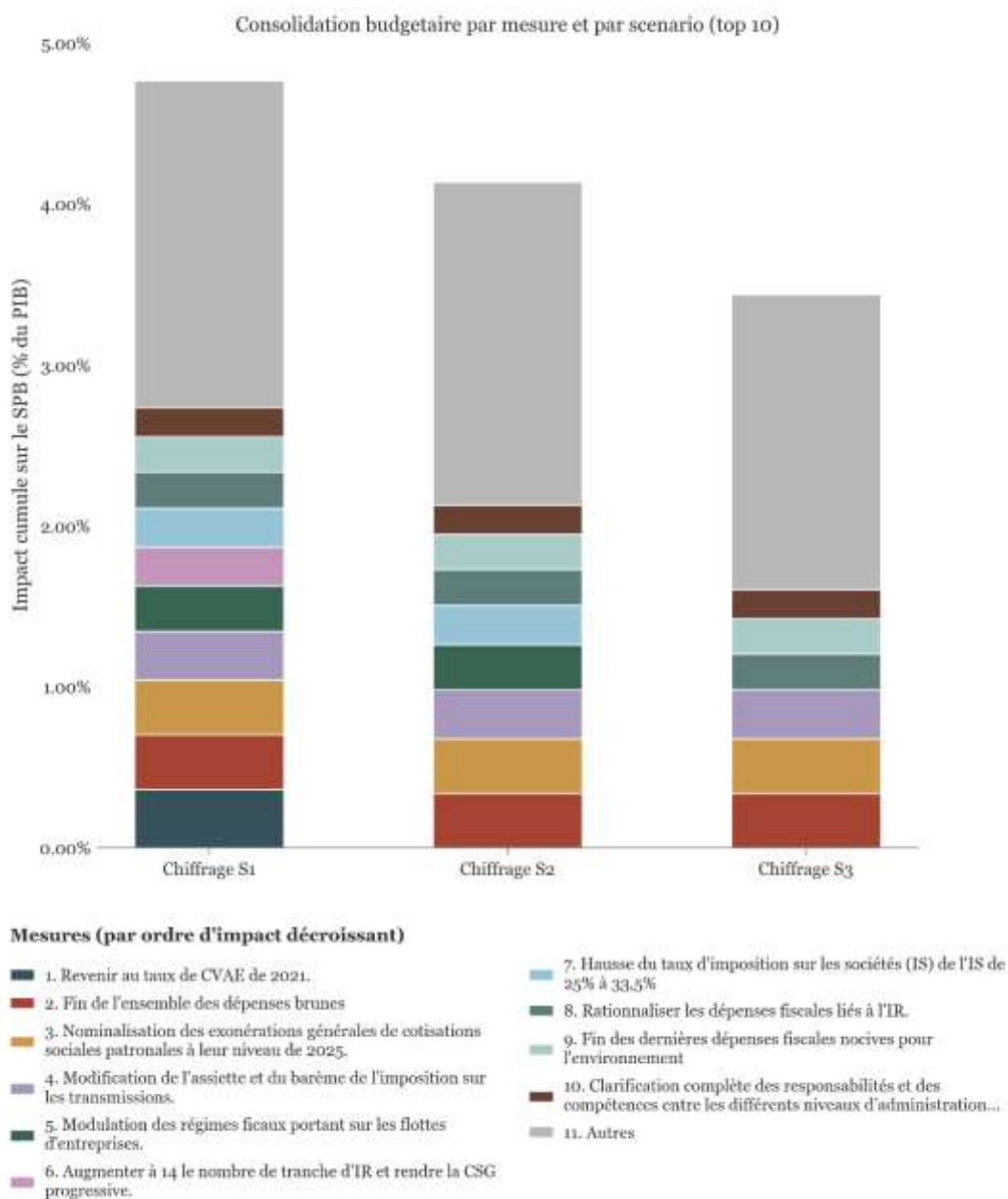
Même si nous avons essayé de présélectionner ces mesures, et de les intégrer dans une réflexion cohérente thème par thème, il existe une infinité de façon de les combiner pour arriver à une trajectoire soutenable de réduction ou de stabilisation du niveau de notre dette. Comme nous l'avons annoncé dès le premier chapitre, l'objectif du rapport n'était pas de dresser une liste à la Prévert de l'ensemble des mesures et dispositions permettant d'améliorer l'état de nos finances publiques, ni de se substituer à un processus démocratique de sélection, mais de mettre en

valeur des voies de passage singulières en collaboration avec les experts de chaque domaine. Toujours est-il que de multiples combinaisons possibles de mesures permettant de faire l'effort pour réduire le niveau de la dette existent. Nous présentons donc ci-dessous trois scénarios d'ajustement possibles tout en sachant que ceux-ci n'épuisent pas les possibilités ouvertes par le rapport.

1.2. Trois scénarios d'ajustement mobilisant de façon plus ou moins importante les recettes

Les trois scénarios que nous mettons en avant ici représentent des efforts d'ajustement sans précédent, qui visent à ramener le déficit public à un niveau permettant de stabiliser, voire de réduire, le ratio dette/PIB. Le premier scénario vise un effort de réduction du déficit primaire légèrement supérieur à 5 % du PIB, soit 157 milliards d'euros. Le deuxième, potentiellement plus réaliste, repose sur près de 137 milliards d'euros d'économies et recettes, et enfin, le troisième table sur un effort total de 113 milliards d'euros, soit près de 3,7 % du PIB, ce qui permet de revenir vers un solde primaire très légèrement supérieur à 0 (voir Graphique 1).

Graphique 1 : Trois scénarios d'ajustement – Consolidation budgétaire par mesure et par scénario (top 10)



Note : Description des efforts budgétaires dans chacun des scénarios en mettant en valeur les 10 mesures ayant le plus d'impact sur les finances publiques (hors dépenses nouvelles). La catégorie « Autres » regroupe la valeur cumulée de l'ensemble des autres mesures intégrées dans les scénarios. *L'axe représente la somme des impacts annuels de chaque mesure, chacun rapporté au PIB de l'année concernée (2026-2032).*

Source : Calcul des auteurs.

Chacun de ces scénarios mobilise un ensemble de mesures jugées les plus

pertinentes par l'ensemble des experts que nous avons rencontrés au cours de ce

processus, représentant des efforts budgétaires en recette comme en dépense. Étant donné le poids des recettes dans le scénario comportant les efforts les plus importants, nous avons décidé de réduire progressivement le poids des nouvelles recettes dans nos scénarios alternatifs. Néanmoins, il est important de souligner un point : l'ampleur de l'ajustement qui se dresse devant nous nécessite un effort fiscal important, que ce soit par la rationalisation de « niches fiscales » ou d'autres régimes dérogatoires, ou bien par des hausses d'impôts ciblées, surtout si l'on se fixe comme objectif commun de protéger ce qui structure notre modèle de protection sociale. L'ensemble des mesures mobilisées dans chacun des scénarios sont présentées précisément en fin de ce chapitre dans le Tableau 2. Le Graphique 1 présente en résumé ces trois scénarios : tandis que le scénario S1 prévoit notamment de revenir au taux de CVAE de 2021, d'augmenter à 14 le nombre de tranche d'imposition sur le revenu, ce n'est pas le cas des scénarios S2 et S3. Par ailleurs, si les scénarios S1 et S2 prévoient une augmentation volontaire de la taxation sur les véhicules électriques, ce n'est pas le cas du S3.

Ces trois scénarios illustrent un arbitrage fondamental entre l'ampleur de l'effort budgétaire et la mobilisation des recettes fiscales. Le scénario S1, le plus ambitieux, repose sur un élargissement significatif de l'assiette fiscale tandis que les scénarios S2 et S3 privilégient un ajustement davantage centré sur la maîtrise des dépenses, mais de fait moins ambitieux en ce qui concerne l'ajustement budgétaire. Ce gradient permet de mettre en lumière un point essentiel : il n'existe pas d'ajustement budgétaire de cette ampleur qui puisse reposer exclusivement sur un seul levier. La question n'est donc pas tant de savoir s'il faut

mobiliser les recettes ou les dépenses, mais dans quelles proportions et selon quel séquençage. C'est précisément ce que les projections macroéconomiques présentées dans la section suivante permettent d'éclairer, en évaluant l'impact de chacun de ces scénarios sur la trajectoire de dette et la croissance à moyen terme.

Néanmoins, un noyau dur de mesures à plus long terme s'impose indépendamment du niveau d'ambition choisi. Quel que soit le scénario retenu, trois constantes se dégagent : la nominalisation des exonérations de cotisations sociales patronales, la rationalisation des dépenses fiscales et la fin des dépenses brunes.

2. Projections macroéconomiques

2.1. Comment projeter ?

L'évaluation de l'impact macroéconomique des scénarios d'ajustement présentés dans ce rapport repose sur un modèle d'analyse de soutenabilité de la dette, calibré sur la France et s'inscrivant dans le cadre méthodologique du nouveau *Debt Sustainability Framework* (DSF) de la Commission européenne. Ce modèle permet de projeter la trajectoire du ratio dette/PIB, du solde primaire structurel et des besoins bruts de financement sur un horizon allant de 2024 à 2040, en intégrant les mesures budgétaires identifiées dans les chapitres précédents.

Au cœur du modèle se trouve l'équation d'accumulation de la dette, qui décompose l'évolution du ratio dette/PIB en trois composantes :

$$d(t) = \frac{1 + iir(t)}{1 + ng(t)} \times d(t-1) - pb(t) + sf(t)$$

où $d(t)$ représente le ratio dette/PIB, $iir(t)$ le taux d'intérêt implicite sur la dette, $ng(t)$ le taux de croissance nominale du PIB, $pb(t)$ le solde primaire en pourcentage du PIB et $sf(t)$ l'ajustement stock-flux. Le premier terme, l'effet « boule de neige », capture la dynamique automatique de la dette : lorsque le taux d'intérêt implicite excède la croissance nominale, le ratio dette/PIB s'accroît mécaniquement, indépendamment de tout déficit primaire.

Le modèle est initialisé à partir des prévisions macroéconomiques d'AMECO (base automne 2025) pour les trois premières années de projection (2024–2026), couvrant la croissance réelle et potentielle, l'inflation (déflateur du PIB), les taux d'intérêt de marché (court et long terme), la structure de la dette (maturité, parts court/long terme) et les variables budgétaires. Au-delà de cet horizon de prévision, les variables convergent vers des hypothèses de long terme : une inflation à 2 %, des taux longs convergeant vers 4 %, et une croissance potentielle issue des estimations du groupe de l'*Output Gap Working Group* de la Commission européenne¹.

Le taux d'intérêt implicite est recalculé dynamiquement chaque année en fonction de la structure de refinancement de la dette. Les nouvelles émissions de dette à long terme sont contractées au taux de marché en vigueur, tandis que le stock existant conserve ses conditions d'émission initiales. Formellement :

$$iir(t) = \alpha \times i_{CT}(t) + (1 - \alpha) \times [\beta \times i_{LT}(t) + (1 - \beta) \times iir(t - 1)]$$

où α est la part de dette à court terme, β la part de nouvelles émissions à long terme dans le stock total de dette longue, et i_{CT} et i_{LT} les taux de marché court et long terme. Cette modélisation rend compte de l'inertie du coût de la dette et cela permet de comprendre pourquoi la hausse récente des taux ne se transmet que progressivement à la charge d'intérêts.

La spécificité de notre modèle réside dans l'intégration mesure par mesure des dispositions budgétaires identifiées dans les chapitres thématiques. Chaque mesure est caractérisée par son impact annuel (en milliards d'euros) et sa catégorie (économies en dépenses, recettes supplémentaires, dépenses fiscales). L'impact de chaque mesure est réparti linéairement sur la période d'ajustement (7 ans) et converti en points de PIB à l'aide du PIB nominal de référence.

L'effet macroéconomique de l'ajustement est capté par un multiplicateur budgétaire, calibré par défaut à 0,75, conformément à la méthodologie de la Commission. Concrètement, une consolidation budgétaire de 1 point de PIB réduit la croissance de 0,75 point la première année, cet effet se résorbant progressivement sur les années suivantes via la fermeture de l'écart de production.

Le solde primaire est décomposé en une composante structurelle et une composante cyclique :

$$pb(t) = spb(t) + \varepsilon_{budget} \times OG(t)$$

où ε_{budget} est l'élasticité budgétaire spécifique à la France dans le modèle de la Commission², qui traduit la réaction automatique du solde aux fluctuations

¹ Ce choix conduit à une évolution de la dette relativement plus pessimiste que la reprise par exemple

des hypothèses du gouvernement quant à la croissance économique à long terme.

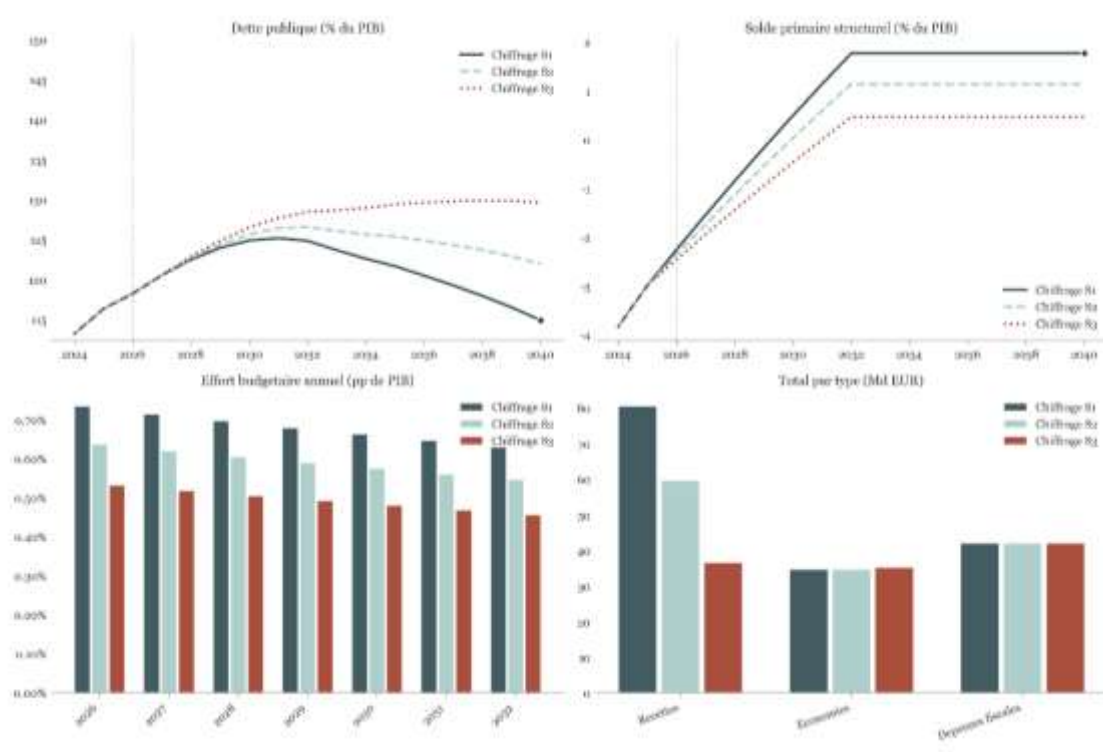
² Équivalent à 0.63.

conjoncturelles. Le solde primaire structurel $spb(t)$ intègre en outre les coûts du vieillissement issus du *Ageing Report* de la Commission, qui viennent dégrader structurellement le solde au-delà de la période d'ajustement.

2.2. Des scénarios d'ajustement permettant de stabiliser le niveau de la dette

Les graphiques ci-dessous présentent, pour chacun des trois scénarios budgétaires envisagés, les principales variables macro-budgétaires projetées sur la période 2026-2040.

Graphique 2 – Comparaison des scénarios selon leur impact sur la dette



Note : Comparaison des projections des trois scénarios présentés plus haut et leur impact sur la dette, le solde primaire structurel, la répartition de l'effort budgétaire au long de la période d'ajustement et la répartition par grande catégorie de mesures budgétaires (en dépenses, recettes et dépenses socio-fiscales).

Source : *Calcul des auteurs.*

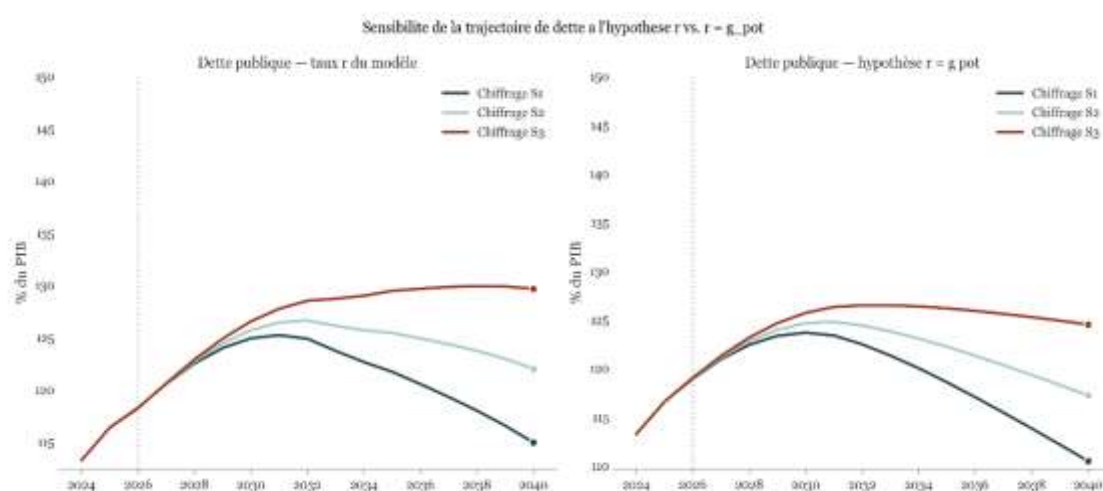
Un effort de consolidation qui peut prendre plusieurs formes, différencié exclusivement par les recettes. Comme évoqué plus haut, ces trois scénarios reposent sur les mêmes hypothèses en matière de dépenses, mais se distinguent par le niveau de mobilisation des recettes fiscales : 81 milliards d'euros dans le scénario S1,

60 milliards d'euros dans S2 et 37 milliards d'euros dans S3. L'effort budgétaire total s'échelonne ainsi de 157 milliards d'euros (S1) à 113 milliards d'euros (S3), ce qui se traduit par un cumul d'amélioration du solde primaire structurel de 4,8 points de PIB sur 2026-2032 pour S1, contre 3,4 points pour S3.

Des trajectoires de dette qui divergent sensiblement à moyen terme. Malgré un point de départ identique, les trois scénarios conduisent à des dynamiques très contrastées dès la fin de la période d'ajustement du fait d'efforts plus ou moins forts. En 2032, la dette atteint respectivement 124,8 %, 126,6 % et 128,5 % du PIB dans S1, S2 et S3, avant de diverger nettement sur la décennie

suivante. Dans S1, la dette s'inscrit sur une trajectoire décroissante soutenue, le solde primaire est supérieur à 1 %, tombant à 115 % du PIB en 2040. Dans S2, elle reflue modérément après son pic de 126,6 % en 2032, pour atteindre 122 % du PIB en 2040. Dans S3, en revanche, la consolidation permet seulement de stabiliser l'évolution de la dette.

Graphique 3 – Impact du taux de marché de long terme



Note : Comparaison des projections de dette des trois scénarios présentés plus haut selon deux hypothèses d'évolution des taux.

Source : Calcul des auteurs.

Ces projections reposent sur les hypothèses du modèle de la Commission où le taux d'intérêt implicite diverge de la croissance nominale potentielle à moyen et long terme. Le Graphique 3 compare, pour chacun des trois scénarios, la trajectoire de dette projetée par le modèle de la Commission avec une trajectoire alternative dans laquelle le taux d'intérêt implicite converge vers la croissance nominale potentielle. Dans le modèle de référence, le différentiel $r - g$ est légèrement négatif en début de période (-0,1 point en 2025), avant de devenir positif à partir de

2028 et de s'établir autour de +0,4 à +0,5 point sur la décennie 2030, avant de se rapprocher de zéro à l'horizon 2040. Cela accentue la force de l'effet boule de neige et alourdit progressivement la charge de la dette même si cela reste d'ampleur modérée à l'horizon 2040. Sous l'hypothèse $r = g$, la trajectoire de dette est logiquement plus favorable dans les trois scénarios : l'écart avec le scénario de référence atteint environ 5 points de PIB en 2040, quel que soit le scénario considéré. Cet écart, bien que non négligeable, ne modifie pas les conclusions qualitatives de l'analyse : la hiérarchie entre

scénarios est préservée, et S3 demeure insuffisant pour stabiliser la dette, même sous cette hypothèse plus favorable. En revanche, dans S2, l'hypothèse $r = g$ ferait passer la dette de 122,0 % à 117,2 % du PIB en 2040.

3. Au-delà des additions budgétaires

3.1. Plus que des mesures, une méthode

Réduire ce rapport à la somme arithmétique des mesures qu'il propose serait en méconnaître l'ambition principale. Si les chapitres précédents ont effectivement permis d'identifier près d'une centaine de dispositions concrètes, dont la combinaison rend possible un effort budgétaire de l'ordre de 113 à 157 milliards d'euros, l'apport de ce travail ne se limite pas à cet exercice de chiffrage. Il réside tout autant dans la méthode adoptée pour le construire : une démarche thématique, collégiale et explicite quant à ses hypothèses, qui tranche avec la logique souvent comptable et descendante des exercices budgétaires usuels.

Cette méthode repose d'abord sur un principe de cohérence thématique. Plutôt que de constituer une liste indifférenciée de mesures classées par rendement budgétaire décroissant, chaque chapitre a cherché à articuler les dispositions proposées autour d'un diagnostic partagé et d'une vision d'ensemble de la politique publique concernée. Les mesures retenues ne sont donc pas interchangeables : elles s'inscrivent dans une logique propre à chaque domaine : équité intergénérationnelle pour les retraites, accessibilité aux soins pour la santé, progressivité pour la fiscalité des ménages, conditionnalité pour les aides aux

entreprises. Elles tirent ainsi leur légitimité de cette inscription dans un projet plus large.

Elle assume ensuite un triptyque d'exigences qui dépasse la seule contrainte de soutenabilité budgétaire. Trois objectifs ont guidé l'ensemble du travail et structurent les propositions des différents chapitres : la soutenabilité budgétaire et la capacité à financer les investissements de long terme, en particulier dans les domaines climatique et éducatif ; la réduction des inégalités et la protection des plus vulnérables, qui implique de privilégier des leviers redistributifs et de préserver les dispositifs essentiels de notre modèle social ; et l'amélioration de l'efficacité de la dépense publique, par la rationalisation des dépenses fiscales, la lutte contre les fraudes et la suppression des dispositifs inefficaces. Ces trois exigences ne sont pas hiérarchisées : elles doivent être tenues simultanément, et c'est précisément cette tension qui rend l'exercice exigeant.

3.2. Des réformes à plus long terme indispensables

Aucun des trois scénarios présentés ne peut produire ses effets attendus sans s'appuyer sur des réformes ambitieuses dans chacune des grandes politiques publiques. L'addition de mesures budgétaires, aussi cohérente soit-elle, ne suffit pas à garantir la soutenabilité de long terme de nos finances publiques ni, surtout, la qualité des services rendus aux citoyens. Les chapitres de ce rapport identifient ainsi, au-delà du chiffrage, un ensemble de transformations de fond qui conditionnent la réussite de l'ajustement et son acceptabilité sociale. Le Tableau 1 en présente une synthèse.

Ces réformes partagent un trait commun : elles supposent un horizon

temporel qui dépasse celui de la programmation budgétaire annuelle.

Refonder la fiscalité locale, restructurer le pilotage du système de retraite, sortir d'une logique d'exonérations généralisées de cotisations sociales, réorienter notre modèle de sécurité et de santé vers la prévention ou encore verdir notre fiscalité et nos dépenses : aucune de ces transformations ne peut être conduite à l'échelle d'une loi de finances. Elles exigent un travail de moyen terme, une concertation approfondie avec les acteurs concernés et, souvent, des évolutions législatives substantielles. C'est dire l'importance, dès aujourd'hui, d'engager le débat sur ces orientations structurelles, faute de quoi les seules mesures paramétriques

finiront par apparaître comme un pis-aller insuffisant.

Au terme de ce rapport, un constat s'impose : il existe des voies de passage.

Les marges de manœuvre, pour étroites qu'elles soient, ne sont pas inexistantes ; les mesures à mobiliser sont identifiables, chiffrables et, pour la plupart, déjà discutées dans le débat public. Ce qui fait défaut n'est ni le diagnostic, ni les outils, mais la volonté politique d'assumer un projet d'ensemble, à la fois exigeant sur le plan budgétaire et ambitieux sur le plan des transformations structurelles. C'est à cette ambition que ce rapport souhaite, modestement, contribuer.

Tableau 1 — Objectif des réformes identifiées par domaine de politique publique

Chapitre	Réforme structurelle
Retraites	Piloter la retraite par répartition de manière plus juste, plus transparente et plus soutenable.
Santé	Garantir l'accès effectif aux soins en réduisant les restes à charge et en régulant les prix.
Transition écologique	Réorienter le budget et la fiscalité pour sortir des dépenses brunes et financer une transition juste.
Fiscalité des ménages	Rebâtir un système socio-fiscal plus progressif et remettre au centre du système l'imposition sur les revenus.
Fiscalité des entreprises	Mettre fin aux soutiens inefficaces et reconstruire une contribution plus juste des entreprises.
Emploi	Sortir de la logique de précarisation pour faire de la qualité de l'emploi une priorité.
Éducation	Réinvestir dans l'école, l'enseignement supérieur et la recherche comme priorité stratégique.
Sécurités	Sortir du tout-répressif et réinvestir dans la prévention, la proximité et la réinsertion.
Collectivités locales	Refonder la décentralisation autour de l'autonomie, de la lisibilité et de l'égalité territoriale.

Note : Synthèse des réformes identifiées dans chacun des chapitres thématiques du rapport.

Source : *Institut Avant-garde.*

4. Un effort sans précédent, une responsabilité partagée, un débat démocratique approfondi

Le redressement des finances publiques françaises constitue, à bien des égards, l'un des défis politiques majeurs de la décennie qui s'ouvre. L'ampleur de l'effort à fournir (entre 113 et 157 milliards d'euros selon les scénarios retenus) n'a pas d'équivalent dans l'histoire budgétaire récente. Il s'inscrit dans un contexte particulièrement contraint, marqué par la remontée des taux d'intérêt, la persistance d'un différentiel taux-croissance défavorable, le poids croissant du vieillissement démographique et l'urgence des investissements à consentir pour la transition écologique. Dans ces conditions, l'inaction n'est plus une option : elle conduirait, comme l'illustre la trajectoire de référence, à une dérive insoutenable du ratio dette/PIB.

Ce rapport démontre toutefois qu'un tel effort est possible, à condition d'en accepter la double exigence. Il est possible, d'abord, parce que les leviers existent : près d'une centaine de mesures concrètes, identifiées dans les neuf chapitres thématiques, dessinent un espace de choix suffisamment large pour construire des trajectoires cohérentes. Il est possible, ensuite, parce que ces mesures peuvent être combinées de multiples façons, comme l'illustrent les trois scénarios présentés, chacun reflétant un arbitrage différent entre mobilisation des recettes et maîtrise des dépenses. Mais cette possibilité technique ne saurait masquer l'exigence politique : aucun de ces scénarios ne peut se déployer sans un débat démocratique approfondi sur les priorités collectives, ni sans une volonté assumée de répartir équitablement l'effort

entre les générations, entre les territoires et entre les niveaux de revenu.

Le rapport invite ainsi à dépasser une opposition stérile entre rigueur budgétaire et ambition transformatrice. L'expérience des dernières décennies montre que les ajustements budgétaires uniquement pensés comme des exercices comptables, déconnectés d'un projet politique d'ensemble, échouent généralement à produire leurs effets et nourrissent en retour la défiance des citoyens. À l'inverse, un effort de consolidation crédible et durable suppose qu'il s'inscrive dans une perspective plus large : celle de la justice fiscale, de la qualité des services publics, de la transition écologique et de la cohésion territoriale. C'est précisément cette articulation entre l'arithmétique budgétaire et le projet de société qui constitue, à nos yeux, la principale contribution de ce travail.

Enfin, ce rapport ne prétend ni à l'exhaustivité ni à la prescription. Les voies de passage qu'il esquisse ne sont ni les seules possibles ni nécessairement les plus souhaitables aux yeux de tous. D'autres combinaisons existent, d'autres équilibres peuvent être recherchés, d'autres priorités peuvent être affirmées. C'est précisément pour cela qu'il a été conçu comme un outil au service du débat public, et non comme un programme clé en main. Si ce travail collectif parvient à enrichir la discussion sur la trajectoire budgétaire française, à éclairer les arbitrages des décideurs publics et à donner aux citoyens des éléments concrets pour se forger une opinion, alors il aura atteint son but. La question des finances publiques est trop importante pour être laissée aux seuls experts ; elle engage fondamentalement le type de société que nous voulons collectivement bâtir.

LES AUTEURS



Cyprien Batut est économiste et responsable du pôle macroéconomie à l'Institut Avant-garde. Il est diplômé de l'École d'économie de Paris et docteur en économie de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales. Sur le terrain académique, il s'intéresse principalement aux politiques publiques françaises sur le marché du travail. Après sa thèse, il a rejoint la Direction Générale du Trésor pendant trois ans, notamment en tant que Conseiller en charge de la politique économique au sein du cabinet du directeur général du Trésor au côté de la Cheffe Économiste du Trésor.



Alexis Guillaume est économiste et chargé d'étude au sein du pôle macroéconomie de l'Institut Avant-garde. Docteur en économie de l'Université Paris-Dauphine, il a consacré sa thèse à l'étude de l'impact des politiques publiques dans la zone euro et en France, sous la direction d'Anne-Laure Delatte. Ses travaux portent notamment sur les politiques monétaires non conventionnelles et les politiques budgétaires, notamment sur les dépenses socio-fiscales. Il s'intéresse plus particulièrement aux transformations du cadre politico-économique européen depuis la crise des dettes souveraines.



Lison Brochet a effectué un stage au sein de l'Institut Avant-garde lors de la conduite de ce rapport. Elle est actuellement étudiante à l'ENSAE Paris en année de césure.



L'Institut Avant-garde est un think tank non partisan qui développe des analyses et des propositions concrètes pour les décideurs, les universitaires, et toutes les générations de penseurs et de citoyens.

Quatre principes nous guident :

Édifier une vision systémique

Les débats portent souvent sur des réformes particulières ; il nous semble important de les décloisonner et de développer une vision d'ensemble cohérente, indispensable, entre autres, à la planification écologique. Notre principe est que le maintien à tout prix de l'organisation existante des institutions, et l'application systématique de logiques de marché ne sont pas des fins en soi. Les structures économiques doivent être pensées pour évoluer en fonction des enjeux, et répondre à des objectifs démocratiquement discutés.

Apporter une expertise académique forte

Une vision large ne doit pas omettre les détails ni se passer de technicité. Un décalage existe trop souvent entre l'évolution de la recherche, les doctrines économiques en vigueur et la fabrique des politiques publiques. Nous traduisons l'état de l'art académique en propositions de politiques publiques crédibles aux yeux des décideurs.

Tisser des liens entre les disciplines

Nous invoquons les dernières recherches en macroéconomie, mais nous ne voulons pas nous en tenir à une approche strictement économique. L'histoire économique, la science politique, la géopolitique, les sciences du climat, la sociologie, l'anthropologie, ou encore la philosophie enrichissent et élargissent notre vision.

S'appuyer sur un réseau de think tanks européens

Aujourd'hui, les think tanks se nichent essentiellement à l'échelle nationale ou bruxelloise ; le European Macro Policy Network, dont nous faisons partie, enrichit ce paysage d'un troisième niveau continental. Une idée anime cette initiative lancée par l'institut allemand Dezerat Zukunft : si les désaccords entre nos gouvernements sont nombreux, il existe un courant intellectuel uni en faveur du changement.

institutavantgarde.fr

45, rue de Sèvres, Paris VI^e

INSTITUT
AVANT-GARDE